

A C T U A L I T É

UNE SEMAINE AU TOGO



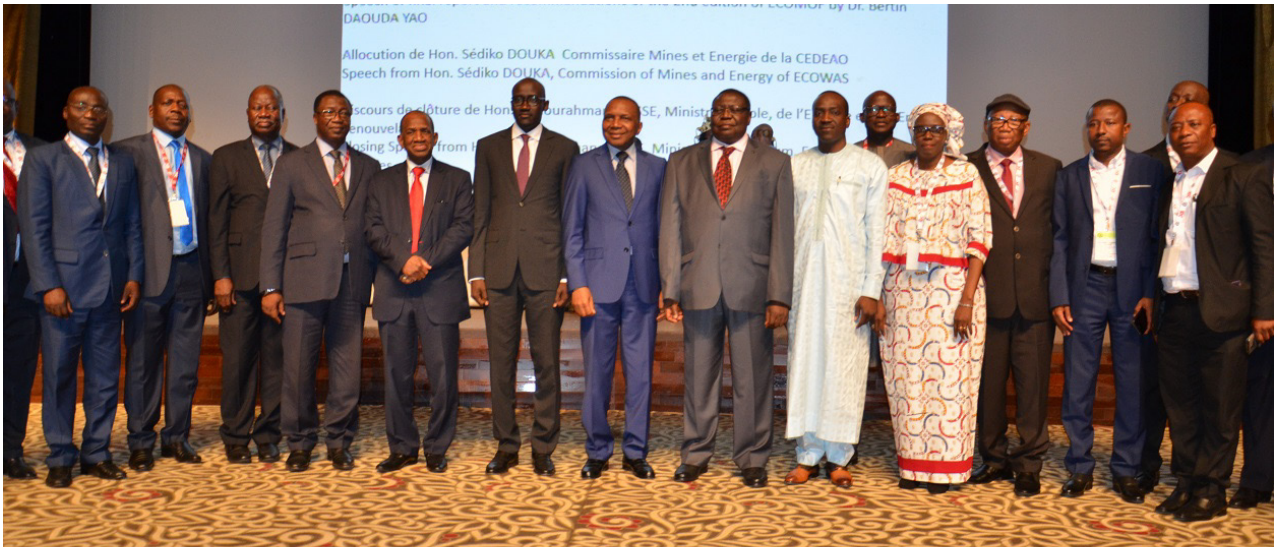
n°34

Retour sur les faits marquants de l'actualité au Togo du 18 au 24 novembre 2019

La rencontre d'échanges entre le gouvernement et les partis politiques sur les préparatifs de l'élection présidentielle de 2020, La participation du Premier ministre Komi Sélom KLASSOU au 2ème sommet du « G20 Compact with Africa » à Berlin en Allemagne, l'élection du Togo au Comité exécutif de l'UNESCO...Retrouvez dans cette chronique, les principaux évènements qui ont fait la Une de l'actualité au plan national au cours de cette semaine qui s'achève.

.
.

LA CEDEAO VEUT RELEVER LE DÉFI DES INFRASTRUCTURES DANS SES ETATS MEMBRES



Une réunion des responsables des cellules nationales de la CEDEAO sur le Fonds pour le développement et le financement des secteurs des transports et de l'énergie (FODETE) s'est déroulée lundi 18 et mardi 19 novembre 2019 à Lomé. Le but de cette rencontre est d'informer et de consulter ces acteurs sur ce mécanisme, d'échanger sur les modalités de sa création et d'élaborer une feuille de route claire pour son adoption et sa mise en œuvre par les organes statutaires de la CEDEAO. Le Fonds, qui « sera alimenté par un système de taxation sur les divers produits (agricoles, miniers, pétroliers, gaziers) de la région », comme l'a précisé le Commissaire Energies et Mines de la CEDEAO, Sediko DOUKA, doit également permettre aux Etats membres de lever des ressources financières sur le marché international pour appuyer le processus de mobilisation des ressources locales. Au cours des travaux, le Directeur de cabinet du ministère de l'économie et des finances, Kossi TOFIO a souligné que l'un des objectifs de l'organisation était d'accélérer le processus d'intégration régionale. Cela suppose que chaque Etat membre dispose d'infrastructures performantes dans les domaines des transports, et de l'énergie. Le gouvernement togolais l'ayant compris, c'est pourquoi il a, au cours de ces dernières années, consacré d'importants investissements pour ces deux secteurs, a déclaré Kossi TOFIO. Selon le Directeur de cabinet, entre 2010 et 2018, plus de 800 km de réhabilitation, de renforcement, d'aménagement et de bitumage de routes et des ouvrages d'art ont été réalisés, pour un montant de près de 680 milliards de FCFA. A cela s'ajoute la construction d'une nouvelle aérogare et d'un troisième quai au port de Lomé pour accueillir les super porte-conteneurs. Dans le secteur de l'énergie, le Togo poursuit une politique du hors-réseau avec l'installation de mini centrales solaires et de kits individuels subventionnés. L'ambition du gouvernement est d'atteindre l'objectif d'un taux d'électrification de 40% à l'horizon 2022.

LE GOUVERNEMENT ET LES PARTIS POLITIQUES EN DISCUSSIONS SUR L'ORGANISATION DE LA PRÉSIDENTIELLE DE 2020



Le gouvernement a initié mardi à Lomé, une rencontre d'échanges avec les responsables des formations politiques nationales. La réunion qui a été présidée par le ministre de l'administration territoriale, Payadowa BOUKPESSI, visait à leur faire le point sur les préparatifs de l'élection présidentielle prévue au premier trimestre de 2020. Il s'agissait aussi de définir ensemble avec les différents partis politiques, les conditions pour une meilleure organisation de ce scrutin. La plupart des formations politiques ont pris part à la séance, à l'exception du CAR, de l'ANC et de la C14. Ces derniers ont quitté les travaux peu après le début des

discussions estimant que l'ordre du jour ne prenait pas en compte certaines de leurs revendications concernant les préparatifs de la Présidentielle. Rappelons que la réunion a également enregistré la participation des membres de la Commission électorale nationale indépendante, de la HAAC et de la Force Sécurité Elections. Les discussions vont se poursuivre dans les prochains jours afin de mettre en place un cadre consensuel, ce qui va contribuer à une élection libre, apaisée et transparente en 2020.

A BERLIN, LE PREMIER MINISTRE KOMI KLASSOU VANTE LES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES DU TOGO



Le Premier ministre, Komi Sédom KLASSOU a participé mardi aux travaux du 2ème sommet du « G20 Compact With Africa » à Berlin, en Allemagne. Cette deuxième conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des douze pays membres du G20 Compact with Africa a été l'occasion pour les autorités allemandes de faire le point des engagements des investisseurs allemands dans les douze pays depuis la tenue du premier sommet en octobre 2018. Elle a également permis aux pays africains de présenter leurs projets aux opérateurs économiques allemands en vue de leur financement. Le Premier Ministre a dans ce cadre présidé le mercredi 20 novembre 2019 en marge du sommet, le Forum économique Germano-Togolais. Ce rendez-vous économique a permis au chef du gouvernement de présenter aux investisseurs allemands, les opportunités d'affaires au Togo et d'écouter leurs préoccupations. Le Premier ministre entouré du ministre Robert

DUSSEY en charge des Affaires Etrangères, de Marc ABLY-BIDAMON en charge des énergies et d'une délégation d'opérateurs économiques togolais conduite par le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Germain MEBA, a décliné point par point les différentes offres du Togo à l'endroit des investisseurs nationaux et internationaux. Il s'agit des réformes entreprises depuis quelques années dans le pays sous le leadership du chef de l'Etat Faure Essozimna GNASSINGBE. Des réformes dans tous les secteurs pour rendre le pays plus attractif et attrayant. Les opérateurs économiques allemands attentifs à la présentation du chef du gouvernement, ont salué le climat de paix et de sécurité qui règne au Togo avant de féliciter le pays pour ses efforts de modernisation. Ces efforts qui ont valu au Togo la première place des pays les plus réformateurs en Afrique et la troisième place sur le plan mondial dans le classement Doing Business 2020. Pour les investisseurs allemands, ces indicateurs du rapport Doing Business de la Banque mondiale constituent un facteur rassurant. Dans un exposé, ces hommes d'affaires des PME allemandes ont témoigné leur engagement à accompagner le Togo dans la réalisation de son Plan national de développement (PND). « Le Togo a une bonne image auprès de nous, il est un pays francophone mais il attire l'Allemagne et c'est une destination privilégiée », a dit Mario OHOVEN, Président de l'Association européenne des entreprises et Président de l'Association fédérale des petites et moyennes entreprises (BVMW). A noter aussi qu'au cours de son séjour, le Premier ministre a accordé plusieurs audiences à des hommes d'affaires attirés par les potentialités économiques du Togo.

LE ROYAUME-UNI RENFORCE SA COOPÉRATION AVEC LE TOGO



Le Président de la République, SEM Faure GNASSINGBE a reçu mercredi en audience l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Togo, Iain WALKER. L'entretien a essentiellement porté sur le renforcement de la coopération entre le Togo et le Royaume-Uni à travers l'appui aux politiques publiques et aux partenariats public-privés. « L'objectif de notre rencontre était de voir comment renforcer la coopération bilatérale, en particulier avec le secteur privé togolais, et à travers le financement des projets de développement au Togo », a déclaré Iain WALKER à sa sortie d'audience. Il ajoute que ses discussions avec le chef de l'Etat ont été aussi orientées sur d'autres centres d'intérêts portant, notamment sur la situation sécuritaire dans la sous-région et au Sahel ainsi que sur les préparatifs de l'élection présidentielle de 2020 au Togo,

« élections que nous souhaitons crédibles et dans la paix », a-t-il dit. Le Togo et le Royaume-Uni entretiennent d'excellentes relations de coopération depuis de longue date. En juin dernier, lors de sa visite à Londres, le Président Faure GNASSINGBE avait évoqué la question du renforcement de la coopération entre les deux pays avec des officiels et parlementaires britanniques. Pour renforcer ces liens avec le Royaume-Uni, le Togo a manifesté son intérêt d'intégrer le Commonwealth, l'organisation intergouvernementale qui regroupe en majorité les anciennes colonies de l'Empire britannique. Le processus d'adhésion entamé en 2014 est toujours à l'étude. Rappelons que l'Ambassadeur Iain Walker qui réside à Accra au Ghana a pris ses fonctions au Togo le 13 mai dernier.

LE TOGO ÉLU AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNESCO POUR 4 ANS



Le Togo a été élu mercredi à Paris au Conseil exécutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'élection s'est déroulée à l'occasion de la 40ème session de l'Assemblée générale de l'organisation qui se tient dans la capitale française jusqu'au 27 novembre 2019. Une délégation du ministère de la culture assiste aux travaux et a pris part au vote. Cette élection du Togo au Conseil exécutif de l'UNESCO pour un mandat de 4 ans, semble être une réussite en matière de politique étrangère du Togo, a commenté le ministre des affaires étrangères du Togo, Robert DUSSEY. Elle intervient par ailleurs un an après l'élection du pays au comité intergouvernemental pour le patrimoine culturel immatériel. Comité au sein duquel, le Togo a la mission de valoriser pendant 4 ans le patrimoine continental. Créée le 16 novembre 1945, pour réparer les dégâts de la seconde guerre mondiale, l'UNESCO, a pour rôle de « contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples ». Dirigée actuellement par Audrey AZOULAY, l'institution onusienne siège au moins deux fois chaque année. Elle est composée de trois organes institutionnels, notamment la Conférence générale, le Conseil exécutif (58 membres) et la Direction générale.

LA SOCIÉTÉ CIVILE TOGOLAISE VA ACCOMPAGNER LE PROCESSUS ÉLECTORAL DE 2020 AU TOGO



La Concertation Nationale de la Société Civile du Togo (CNSC-Togo) a lancé mercredi à Lomé, le projet dénommé « Mission Citoyenne d'Accompagnement du Processus Electoral ». Ce projet consistera à former et à déployer des observateurs sur tout le territoire national pour le monitoring des différentes phases de la présidentielle de 2020 au Togo. Le présent projet va se dérouler en 3 phases. Dans la 1ère phase, il sera question du suivi du déroulement de la révision de la liste électorale pour les présidentielles de 2020 par la formation et le déploiement de 100 moniteurs de la révision de la liste électorale. La 2è phase va consister à former et déployer 220 observateurs au piquet et 120 observateurs mobiles à court terme. Enfin, la 3è phase sera la phase où va être évaluée la conformité de l'élection présidentielle avec les standards internationaux et les normes nationales pour le renforcement de la démocratie. Le projet prévoit en outre la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce. Son rôle est de prévenir des dysfonctionnements qui seront de nature à entacher la crédibilité du scrutin ou à engendrer des violences. « Nous déploierons des observateurs qui sont des moniteurs de la violence électorale qui vont nous envoyer des alertes. Des dispositions seront prises au niveau de notre situation room pour alerter les autorités compétentes afin de leur permettre de prendre des mesures idoines pour que ces incidents ou dysfonctionnements soient atténués », a expliqué le Directeur exécutif de la CNSC, Franck KEPOMEY. Il faut préciser que la durée d'exécution du projet est de 6 mois. Il a été initié avec l'appui financier d'Open Society Initiative for West Africa. Pour rappel, l'élection présidentielle de 2020 devrait se tenir selon les indications de la Cour constitutionnelle entre le 19 février et le 5 mars 2020.

LE PARLEMENT FORMALISE LE SECTEUR DE L'URBANISME AU TOGO



Réunis en plénière le jeudi 21 novembre 2019, les députés ont adopté à l'unanimité, le projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste au Togo et dans l'espace UEMOA. Le texte comporte 40 articles regroupés en 3 titres et 6 chapitres. Le 1er chapitre traite des dispositions générales relatives à l'exercice de la profession d'urbaniste en indiquant les différents modes d'exercice de la profession, la qualification des personnes habilitées à l'exercer. Le titre 2 porte sur l'Ordre national des urbanistes du Togo et renseigne sur les dispositions générales relatives à l'Ordre et à la définition de la qualité d'urbaniste. Il renseigne aussi sur le fonctionnement, l'inscription au tableau de l'Ordre, la chambre de discipline de l'Ordre et l'exercice de la profession d'urbaniste aussi bien au Togo que dans les pays de l'UEMOA. Le 3è titre prévoit les dispositions diverses et finales en statuant sur l'exercice illicite de la profession et abroge les dispositions antérieures contraires. L'adoption de cette nouvelle loi vise selon la ministre de la ville et de l'urbanisme, Koko AYEVA, à réglementer le secteur en donnant un statut légal à cette profession et en harmonisant les pratiques mais aussi à lutter contre certaines dérives. Spécialisés dans l'ordonnancement de l'espace urbain et de la planification territoriale, les urbanistes exercent leur profession au Togo à travers des études ou dans l'administration, sans disposer d'un ordre professionnel à l'image de celui des architectes ou des notaires. Une association d'urbanistes libéraux (ATUL) avait été toutefois mise en place au début des années 90. Il était en effet nécessaire de donner un statut légal à cette profession en prescrivant un code de déontologie. Pour la Présidente du Parlement Yawa Djigbodi Tségan, l'adoption de ce projet de loi vient « combler le vide juridique » et permettra de « mieux maîtriser l'urbanisation » au Togo.

LE PALAIS DE LOMÉ INAUGURÉ PAR LE CHEF DE L'ETAT



Le Président de la République SEM Faure Essozimna GNASSINGBE a procédé, le vendredi 22 novembre 2019 à Lomé, à l'inauguration du Palais de Lomé. Construit entre 1898 et 1905, par les Allemands avec à leur tête le Gouverneur August Köhler, le bâtiment érigé au cœur de la capitale et qui abritait le siège de la Présidence de la République (en 1960), transformé ensuite en résidence des hôtes de marque de 1976 à 1991, puis la Primature en septembre 1991, présente désormais un nouveau visage après 5 ans de travaux. La restauration de cet édifice colonial de 2000m², et sa reconversion en un centre d'art et de culture, résultent de la volonté du Président Faure GNASSINGBE de faire de la culture un pilier du développement social et économique du Togo. Il est destiné à valoriser la culture sous toutes ses formes (artistique, culinaire, scientifique, technique, etc.).

L'objectif est également de préserver et de faire découvrir la richesse d'un site environnemental exceptionnel au cœur de la capitale. Le site permettra enfin de favoriser l'éducation des nouvelles générations et de participer au développement touristique et économique du pays. Ce nouvel équipement culturel et de loisirs rebaptisé « Palais de Lomé » dispose, à cet égard, des galeries, des pavillons dédiés aux expositions ethnographiques et artistiques d'envergure internationale ainsi que des salles pouvant accueillir des ateliers, conférences et spectacles vivants sur diverses thématiques. Cette importante architecture muséale est entouré d'un parc attractif de 11 hectares servant de jardin botanique de 500 spécimens végétaux et zoologique de 40 espèces d'oiseaux, un écosystème parsemé d'objets d'art, aménagé à cet effet. Le Palais de Lomé ouvert sur la mer, offrira également des services de restauration, de documentation et de vente des objets de souvenir sur la culture togolaise. La rénovation du bâtiment a été entièrement financée par l'Etat et les travaux ont été réalisés par 10 entreprises togolaises pilotées par un consortium de cabinets d'architecture. Le centre sera ouvert au public le 28 novembre prochain avec 5 expositions : le Togo des rois, Lomé + sur la ville de Lomé comme espace urbain à travers des interprétations passées, présentes et futures ; Une exposition photos documentant les étapes de la rénovation du Palais ; Three Borders, une présentation d'artistes contemporains du Togo, du Ghana, du Bénin et du Nigeria et Infinity, qui est une exposition de design.



LA BCEAO SALUE L'ENGAGEMENT DU TOGO DANS LA DIGITALISATION DES SERVICES PUBLICS



La 2ème édition de la Semaine de l'inclusion financière initiée par la BCEAO dans les pays membres de l'UEMOA a pris fin le samedi 23 novembre 2019 par une Foire sur le terrain du Lycée d'Agoè à Lomé. Ce rendez-vous a rassemblé les institutions financières et publiques, les opérateurs de téléphonie mobile et des représentants du secteur de la Fin Tech. L'objectif de cette Semaine était d'échanger avec les parties prenantes sur les enjeux de la digitalisation des paiements pour le secteur financier dans les Etats membres de l'UEMOA, les risques liés à l'utilisation des nouvelles technologies financières ainsi que les mesures à mettre en œuvre pour protéger les consommateurs des services financiers. Rappelons que les activités de cette Semaine de l'inclusion financière ont été lancées jeudi à Lomé par le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya en présence du Directeur national de la BCEAO, Kossi TENOU. Ce lancement a été marqué par un atelier national sur la digitalisation des paiements de l'Etat et des chaînes de valeurs agricoles. Occasion pour la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), le Trésor et le ministère de l'agriculture d'exposer les mesures prises par le gouvernement pour digitaliser l'essentiel des services de paiement de l'Etat. Il s'agit du télépaiement des impôts et taxes, le projet Agri-PME dénommé le porte-monnaie électronique du paysan, la connexion directe du Trésor du Togo au système de paiement régional STAR-UEMOA. Le directeur de la BCEAO a salué à cet effet l'engagement de l'administration togolaise dans la digitalisation. Kossi TENOU se félicite également des actions menées par le Secrétariat d'Etat togolais en charge de l'inclusion financière. Le département tenu depuis plus de 2 ans par Mazamesso ASSIH œuvre à faire de l'inclusion financière une réalité au Togo.

MGR BARRIGAH EST LE NOUVEL ARCHEVÊQUE DE LOMÉ



L'Évêque d'Atakpamé, Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, a été nommé samedi Archevêque de Lomé par le Vatican. L'information a été portée à la connaissance du public par le Nonce Apostolique à l'issue d'un rendez-vous ecclésial tenu au centre Brother-home à Lomé. Le désormais ancien Evêque d'Atakpamé, remplace à ce poste Mgr Denis AMUZU-DZAKPA atteint par la limite d'âge. Âgé de 56 ans, Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN, est président de la Commission Episcopale Nationale Justice et Paix au sein de la Conférence des Evêques du Togo et Chargé de l'apostolat des laïcs. L'homme de Dieu s'était fait connaître du grand public en dirigeant les travaux de la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR), chargée de faire la lumière sur les violences politiques survenues au Togo pendant des décennies. La date de son installation officielle sera annoncée dans les prochains jours.